

# Commune de BUST



## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE  
N°67071/12.2014

L'an deux mille quatorze et le dix décembre à 20 heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SCHACKIS (Maire).

Date de la convocation et son affichage : 04 décembre 2014

Date d'affichage du PV : 16 décembre 2014

Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : 10

**Présents** : Jean-Pierre SCHACKIS, Marcel TRITZ, Claude GUIBON, Marc WEBER, Michel BEYER, Sabine REICHHELD, Fanny THIEBAUT-HECKMANN, Jean-Marc WINSTEIN, Thierry KUGEL, Audrey HOFFER

Absents excusés :

**Pouvoirs** : Olivier HOFFMANN par Fanny THIEBAUT-HECKMANN

**Monsieur Claude GUIBON a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Générales.**

\* \* \* \* \*

### ORDRE DU JOUR

N° de délibération	Nomenclature	Code matière	Objet de la délibération
DE_122014_01	5.2	Fonctionnement des assemblées	Lecture et approbation du procès verbal de la séance précédente
DE_122014_02	7.4	Interventions économiques	Devis d'exploitation ONF
DE_122014_03	7.5	Subventions	Demande de subvention « sortie scolaire »
DE_122014_04	7.10	Finances locales	Vente « Crédit Mutuel »
DE_122014_05	9.1	Autres domaines de compétences des communes	<u>Divers</u> : Fête des lumières/Galette des rois/Seniors Compte rendu réunion architecte Réfection d'un avaloir Réponse ADSL Journal communal ...

--	--	--	--

\* \* \* \* \*

**DE\_122014\_01 : Lecture et approbation du procès verbal de la séance précédente**

Vote : unanimité

Le maire demande l'approbation du procès verbal de la séance précédente. Le PV est approuvé par l'ensemble des conseillers.

**DE\_122014\_02 : Devis d'exploitation ONF**

Vote : unanimité

Une réunion s'est tenue le 10 décembre 2014 à 14h00 à la mairie de BUST. Monsieur HOLVECK, représentant de l'ONF, Messieurs Marc WEBER et Thierry KUGEL ont abordé le thème de l'exploitation de la forêt communale de BUST.

Un devis de travaux d'exploitation de la forêt est accepté et mis à la signature du maire. Le maire propose qu'une visite de la forêt communale soit programmée avec quelques membres du conseil municipal et en présence du représentant de l'ONF au courant de la deuxième quinzaine de janvier 2015. Le but de cette découverte est de montrer la gestion des biens communaux.

**DE\_122014\_03 : Demandes de subventions**

- Une participation " sortie scolaire au Marché de Noël de Strasbourg" est accordée à l'école de BUST. Le montant global se monte à 490,- € TTC dont la moitié sera à la charge de la commune de BUST.
- Une seconde subvention pour voyage pédagogique de 20,-€ est accordée à un élève domicilié à BUST fréquentant le lycée Georges IMBERT à SARRE UNION pour un voyage pédagogique à Briançon.

Le conseil municipal approuve également cette demande.

**DE\_122014\_04 : Vente "Crédit Mutuel"**

Vote : unanimité

Une offre pour l'achat du Crédit mutuel a été proposée par un particulier. Néanmoins, nous sommes dans l'attente d'une seconde proposition émanant d'un client de l'agence immobilière contractée. Le conseil municipal souhaite que cette vente soit traitée le plus rapidement possible et autorise le maire à signer l'acte notarié ainsi que tous les documents nécessaires à la vente dudit bâtiment.

**DE\_122014\_05 : Divers**

- Réponse ADSL :

BUST est sur la liste des communes prioritaires pour l'installation de la fibre optique. Le délai retenu par les autorités décisionnaires se situe entre 2017 et 2020.

- Journal communal :

Le journal communal est en cours d'élaboration. La date de comparution est fixée au courant de la deuxième quinzaine de janvier 2015.

- Galette des rois :

La date retenue est fixée au vendredi 09 janvier 2015 au foyer communal de BUST (ou menuiserie MERTZ).

- La fête des seniors :

La date retenue est fixée au dimanche 18 janvier 2015. Elle se déroulera à la salle des fêtes de LOHR. Le maire souhaite une participation massive des élus à cette manifestation. Il a été demandé de rechercher un traiteur pour élaborer un menu.

- C.R. réunion d'architecte :

L'avant projet sommaire du futur complexe (mairie, bibliothèque et salle d'activités multiples), établi par le cabinet d'architecture BENEDICK, a été présenté aux membres du conseil municipal. Chaque conseiller a pu exposer ses idées sur le projet.

- Fête des lumières :

La fête des lumières aura lieu le samedi 17 décembre 2014. L'inauguration sera effectuée par le conseiller général Jean MATHIA et le député Patrick HETZEL à 17h17.

- Réfection d'un avaloir :

Une société de travaux publics soit KARCHER ou RAUSCHER va être sollicitée pour effectuer la réparation d'un avaloir rue de Graufthal, détérioration signalée par le conseil général.